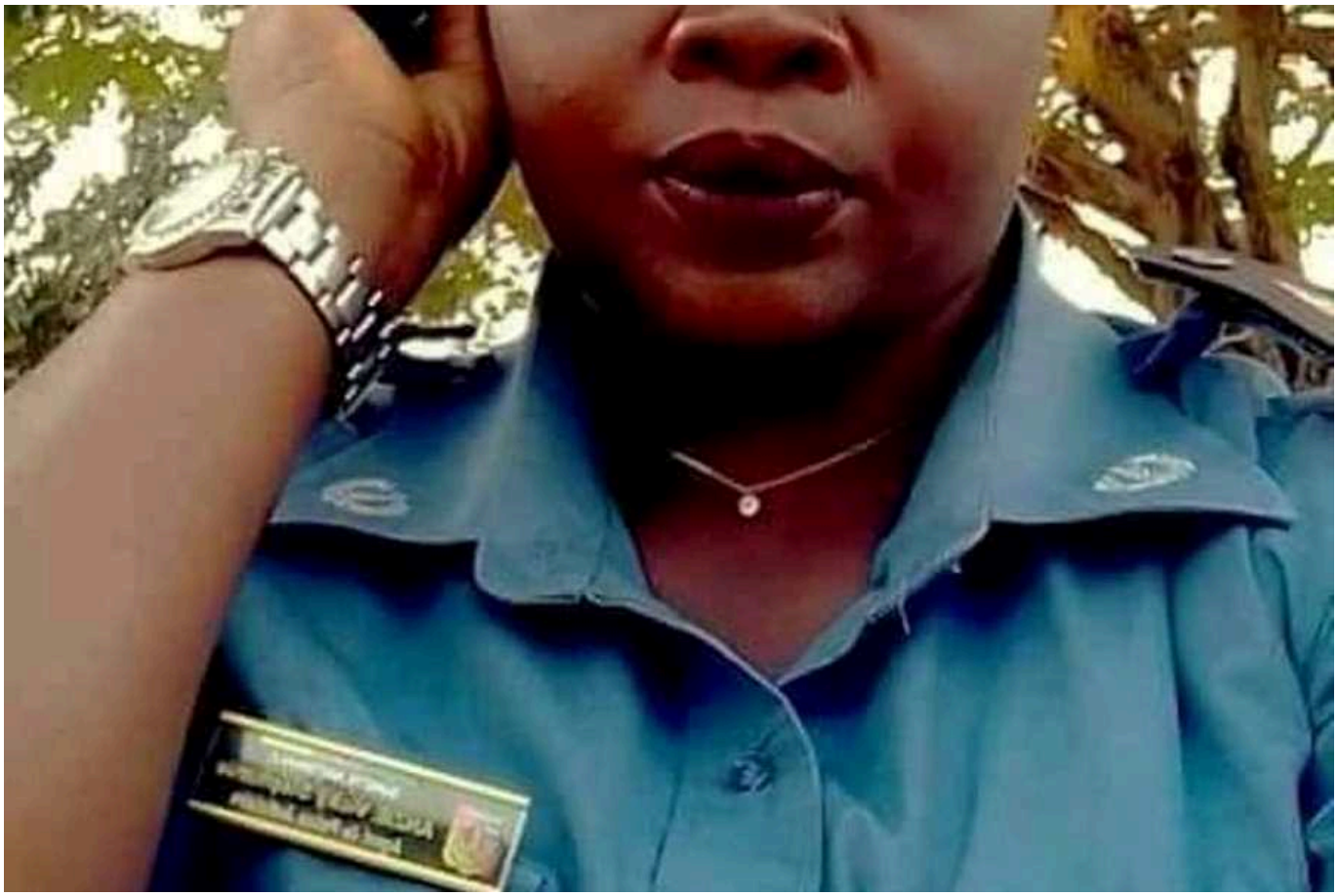

L’agent de police en service au commissariat de sécurité publique de la capitale du département de la Vallée du Ntem, n’a pas pu supporter la boude de la dame porteuse d’une grossesse de 4 mois, contrainte de payer 500 francs sur une moto, à un poste de contrôle.

A en croire Boris Bertolt, les faits qui selon lui, remontent au 4 juillet 2021, se déroulent au poste de contrôle de Yama, sur la route de Kyé-Ossi.

Alors que la nommée Mbeyidi Nko'o Miris enceinte de 4 mois allait acheter le vin local pour son point de vente, la moto qui la transportait est arrêtée à la barrière. *« La policière commencera par exiger que la moto qui la transporte ne traverse pas si la dame ne paye pas la route à 500. Chose faite. Non contente des 500 francs que gendarmes et policiers exigent à chaque passage aux moto-taximen la policière connue à Ambam sous le pseudonyme de Dady en service au commissariat de sécurité publique d'Ambam va commencer par accuser dame Mbeyidi de lui avoir manqué de respect »*, raconte Boris Bertolt.

« Une altercation s’ensuit entre les deux. La policière va provoquer un avortement chez sa victime. Cette policière va alors donner coups de rangers et coups de points d'une violence inouïe à la femme enceinte de 4 mois qui a commencé à saigner abondamment et a été évacuée à l'hôpital régional d'Ebolowa », a poursuit le Lanceur d’alertes.